

Chères Spychéroises, Chers Spychérois,



Spyck' Comm

Magazine gratuit élaboré et distribué par la Mairie de Spycker.
6 avenue Raphaël Pigache
59380 SPYCKER

Directeur de publication
Jean-Luc GOETBLOET

Conception, rédaction et photos:
Mme SOUTIER Elodie, Secrétaire de Mairie et les Elus du Conseil Municipal

Impression: Créaprim
à Cappelle-La-Grande

Pour tout renseignement concernant le bulletin municipal, s'adresser en Mairie de Spycker.

sion du cabinet médical,
- la poursuite des recherches de subventions avec notamment l'accompagnement de la Région Hauts-de-France pour l'extension du cabinet médical à hauteur de 37 125 euros,
- la mise en oeuvre d'activités festives, de loisirs et culturelles etc...

Les fêtes de Noël vont venir rythmer la fin de l'année qui approche à grands pas. Au vu de la pandémie qui a bouleversé nos vies depuis bientôt deux ans, la Municipalité a souhaité que les festivités du mois de décembre soient placées sous le signe du partage, du bonheur pour tous et de la bienveillance.

Nous sommes impatients de rencontrer petits et grands à cette occasion.

Je souhaite à chacun et chacune d'entre vous de passer d'excellentes fêtes. J'espère, avec l'équipe municipale, avoir l'opportunité d'échanger avec vous lors de la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera le samedi 15 janvier 2022 à 17h00.

Pour terminer, je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro du Spyck' Com et que cette fin d'année se déroule sous les meilleurs auspices

Très fidèlement,

Jean-Luc GOETBLOET, votre Maire

Le secrétariat de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Le Maire et les Elus reçoivent sur rendez-vous.

Contact: 03.28.27.07.17
mairie.spycker@orange.fr
Site internet: www.mairie-spycker.fr



Délibérations du 27 septembre 2021

Plan de relance Covid 19, plan de soutien à l'activité commerciale - Demande de réduction de loyers pour le commerce d'esthétique "Sense Institut"	POUR - Délibération votée à l'unanimité
Délibération modificative N° 01 - Budget Primitif 2021	POUR - Délibération votée à l'unanimité
Organisation des séjours pour l'année 2022	POUR - Délibération votée à l'unanimité
Déploiement de la démarche convention territoriale globale avec la CAF du Nord	POUR - Délibération votée à l'unanimité
Adhésion aux dispositifs d'achat groupé proposés par la CUD	POUR - Délibération votée à l'unanimité
Révision générale du PLUc - Second arrêt de projet du PLUIHD	CONTRE - Délibération votée à l'unanimité

Les comptes rendus des Conseils Municipaux sont consultables, en intégralité, au secrétariat de la Mairie ou sur le site internet de la Mairie www.mairie-spycker.fr



Zoom sur le PLUIHD

Les Elus du Conseil Municipal ont été amenés à se prononcer sur le second arrêt de projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Déplacement.

Au delà de l'esprit communautaire qui nous anime tous, l'intérêt de la commune a dû être appuyé lors du débat communautaire. Aucune des observations faites lors des précédents Conseils Municipaux ou lors des interventions auprès de la CUD n'a pas été étudiée ou retenue.

Comme indiqué dans notre précédent bulletin, la commune de Spycker engage un effort non négligeable sur le plan économique, touristique et de l'habitat. C'est la raison pour laquelle l'ensemble des Elus municipaux a voté contre ce second arrêt de projet et a émis les demandes suivantes:

- ★ Une zone d'extension économique 1AUE (au niveau de la ZAE)
- ★ Une zone d'habitat 2AU de 5 hectares de l'autre côté de l'avenue du Commandant Noailles (en suppression de la zone SPY1)
- ★ La suppression de la zone NPP
- ★ Une zone touristique autour du centre hippique de l'Afgand et le long de la Colme.

